

# Le Guide

## du service civique

2026 - 2027



**SERVICE  
CIVIQUE**  
Une mission pour chacun  
au service de tous

**District de football  
de Seine Maritime**

## INTRODUCTION

P.2

Le service civique, en bref

Le contrat d'engagement en service civique

Pour qui ?

Durée du contrat

Indemnité du volontaire

Missions

Les rôles

Le club - structure d'accueil

Le tuteur

Le Service Départemental, Jeunesse, Engagements et Sports

Le District de Football de Seine-Maritime

## AVANT

P.7

Définir le projet

Identifier un profil

Phases de recrutement

Démarches administratives

Récolter les pièces justificatives

Remplir le questionnaire du District

Signature du contrat et de la convention de mise à disposition

Drive nominatif du volontaire

## PENDANT

P.10

Le tuteur

Suivi et accompagnement du volontaire

Accompagnement au projet d'avenir

Référent District

Formation tuteur

Le volontaire

Formations obligatoires

Réalisations de la mission

## APRES

P.12

Rupture anticipée

Bilan de fin de mission

Evaluation du volontariat

## DROITS ET DEVOIRS DU VOLONTAIRE

P.14

Les droits

Les devoirs

## ANNEXES

P.18

Charte de mise à disposition DFSM

Missions agréées DFSM + projets types

Liens - contacts utiles

# Introduction

# 1 - Le service civique, en bref



Le Service Civique, dispositif créé par la loi n°2010-241 du 10 mars 2010, est l'engagement d'un jeune pour accomplir une mission d'intérêt général auprès d'une structure à but non lucratif, ou de personnes morales de droit public, en France ou à l'étranger.

L'engagement en service civique permet de mobiliser la jeunesse face aux défis sociaux et environnementaux. Le jeune contribue à élaborer une réponse aux besoins de la population et des territoires. Le jeune volontaire en Service Civique intervient en complément de l'action des bénévoles et/ou salariés de la structure sans s'y substituer.

Tandis que le stage est centré sur l'acquisition de compétences ou l'apprentissage est sur l'acquisition des bases d'un métier, le **Service Civique est une étape de vie**. Le volontaire doit développer son expérience via le champ de la citoyenneté et l'utilité sociale de son action.

Une mission de Service Civique est la **rencontre entre un projet d'intérêt général porté par votre structure et le projet personnel d'engagement d'un jeune**. La mission mise en place est utile tant au jeune, à la structure porteuse qu'à la société en général.

À ce titre, le volontaire :

- **Ne peut être indispensable au fonctionnement courant de l'organisme** : la mission confiée doit s'inscrire dans un cadre d'action distinct des activités quotidiennes de la structure qui l'accueille.
- **Ne doit pas exercer de tâches administratives et logistiques liées au fonctionnement courant de la structure**. Les tâches administratives et logistiques réalisées par le volontaire ne doivent l'être qu'au seul service de la mission confiée.

En termes de statut, les **volontaires en Service Civique relèvent d'un statut juridique qui leur est propre, défini dans le code du service national**, et non du code du travail.

Notamment, l'article L. 120-7 du code du service national dispose que le contrat de Service Civique organise une **collaboration exclusive de tout lien de subordination** entre le volontaire et l'organisme qui l'accueille, à la différence d'un contrat de travail.

La **structure accueillant un volontaire a l'obligation de désigner un tuteur** durant sa mission.

Sa mission est multiple tant dans la préparation de la mission, l'intégration à la structure, le bon déroulement de la mission ou le soutien dans la réflexion sur son projet d'avenir. Il devra être disponible, ouvert et à l'écoute.

## 2 - Le contrat d'engagement SC



### Pour qui ?

- **Tous les jeunes de 16 à 25 ans**, 30 ans dans le cas d'une personne en situation de handicap
- N'ayant jamais effectué de volontariat en service civique
- Nationalité française, ressortissant d'un pays de l'espace économique Européen ou jeune originaire d'un pays hors UE justifiant d'un an de résidence régulière en France.

**NB : les candidats étant en alternance ou ayant déjà un contrat de travail à temps complet ne sont pas éligible.**



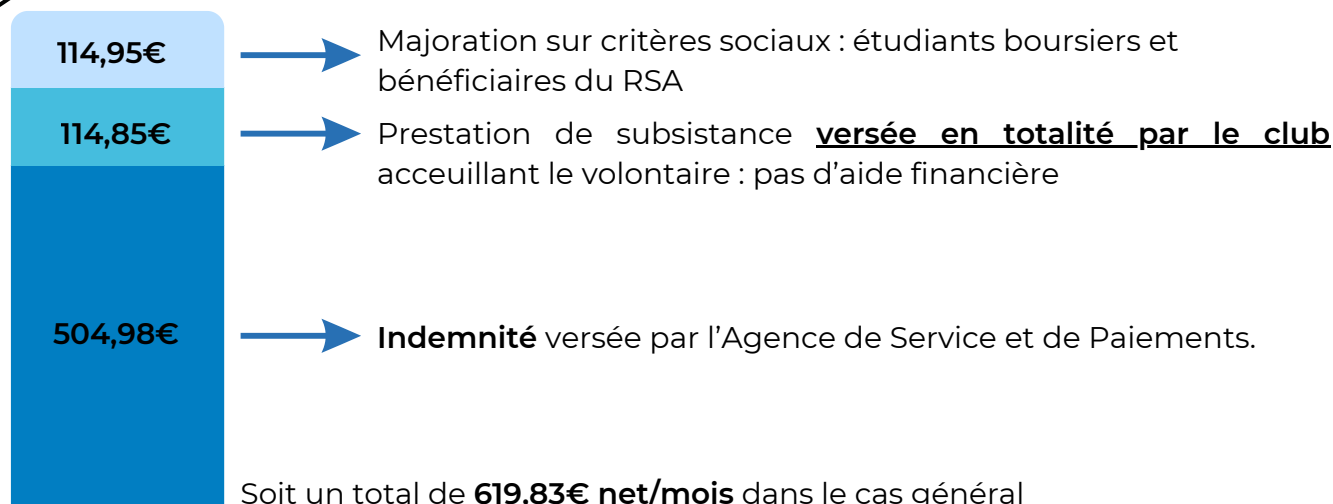
### Durée du contrat - contraintes horaires

Au sein du District de Football de Seine Maritime, la **mission d'un volontaire est de 8 mois.**

- La durée hebdomadaire est comprise **entre 24 et 35h réparties sur 6 jours maximum** pour les majeurs et 5 jours maximum pour les mineurs.
- Dans le cas où le volontaire aurait un autre emploi, il ne peut excéder 44h/semaine.
- **L'emploi du temps doit être formalisé** par la structure d'accueil.



### Indemnité du volontaire



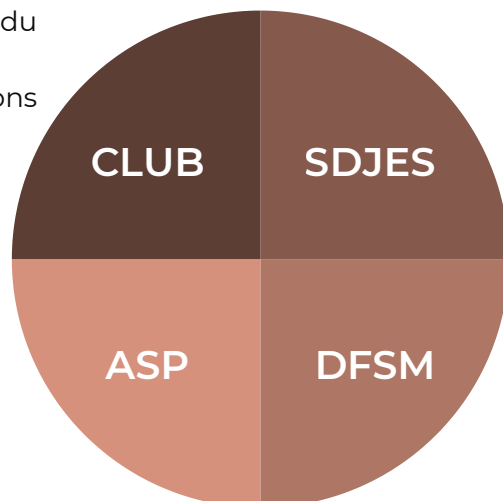
### La mission

**Le volontaire en service civique n'est pas entraîneur** : il est là pour **développer des activités annexes au sportif** lui permettant de mettre en oeuvre une mission d'intérêt général.

Le District propose 6 missions (voir annexes), l'une de ces 6 missions doit être choisie en corrélation avec les projets du club et doit être réalisée par le volontaire.

# 3 - Répartition des rôles

- Identifie un tuteur
- Créé un projet d'accueil du volontaire
- Fais réaliser l'une des 6 missions proposées par le DFSM



- Valide le contrat
- Paiement de l'indemnité (504,98€/mois)
- Envoie de l'avis de paiement mensuel

- Délivre l'agrément collectif
- Effectue des contrôles si nécessaire

- Etablit des missions à destination des volontaires réalisant leur service civique au sein des clubs de football
- Démarches administratives (contrats...)
- Organisation des formations obligatoires
- Suivi et accompagnement des volontaires et tuteurs



## Le club - structure d'accueil

Afin d'accueillir un service civique, il incombe au club :

- Choisir une mission parmi les 6 proposées par le District et veiller à son application
- Identifier le(s) tuteur(s) des volontaires en service civique
- Verser tous les mois l'indemnité complémentaire de 114,85€



## Le tuteur

Le tuteur est un **élément essentiel et fondamental** dans l'**accompagnement** d'un **volontaire**. Il l'accompagne à la bonne **réalisation de sa mission** ainsi que dans l'**élaboration d'un projet d'avenir**, post engagement service civique.

La loi relative au service civique du 10 mars 2010, art L120-14 indique : « Dans les conditions prévues par décret, la personne morale agréée assure à la personne volontaire, notamment à travers la désignation d'un tuteur, une phase de préparation aux missions [...] ainsi qu'un accompagnement dans la réalisation de ses missions. La personne morale agréée assure en outre à la personne volontaire [...] une formation civique et citoyenne et un accompagnement dans sa réflexion sur son projet d'avenir. »

=> A ce titre, **le tuteur doit suivre une formation obligatoire de 7h "Découvrir mon rôle de tuteur"**.

=> Le tuteur doit disposer de temps pour pouvoir **accompagner le jeune au minimum 2h/semaine**

La multiplicité des missions du tuteurs :

- Référent principal du volontaire, ce qui n'exclue pas des accompagnateurs spécifiques
- Garant du bon déroulement de la mission (mission club, formations obligatoires...)
- Accompagne le jeune dans l'élaboration d'un projet d'avenir
- Suit la motivation du volontaire et gère les éventuels soucis disciplinaires ou comportementaux en lien avec le DFSM
- Réaliser des entretiens mensuels formalisés avec le volontaire

## 3 - Répartition des rôles



### Le Service Départemental, Jeunesse, Engagements et Sports

Le SDJES, service délégué du ministère de l'éducation nationale, met à disposition du District une enveloppe annuelle de contrats et nous soutient pour le bon déroulé des missions des volontaires.



### Le District de Football de Seine Maritime

Le District de Football de Seine Maritime dispose d'un **agrément collectif** pour la réalisation de **6 missions distinctes**, délivré par le SDJES 76 et le **met à disposition des clubs de football seinomarins**.

Par cet agrément, le District prend à sa charge toutes les formalités administratives ainsi que l'organisation des formations obligatoires des volontaires dans le cadre de leur contrat.

Dans le cadre de ce programme, nous sommes **présents en tant qu'intermédiation** et là pour **soutenir les volontaires ainsi que leurs tuteurs** tout au long du contrat.

**Avant**

# 1 - Définir le projet



- **Prendre connaissance des missions** d'intérêt général proposées par le **District** et **choisir la ou les missions qui s'incluent dans le projet club et décliner les actions confiées**
- **Identifier le ou les tuteurs pour vos futurs volontaires** - le tuteur devra suivre une formation obligatoire d'une journée

NB : le **volontaire en service civique n'est pas et ne doit pas être un entraîneur** - encadrant - coach, il est là pour développer des activités annexes au sportif.

**Dans le cas d'un détournement du volontariat en service civique, le District a tout pouvoir pour mettre fin au contrat et prendre la décision de ne plus mettre à disposition de volontaire au sein du club concerné.**

# 2 - Identifier un profil

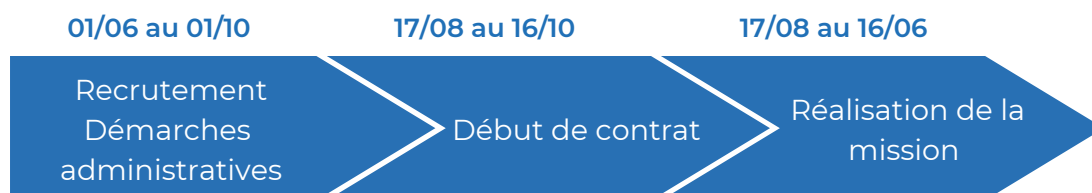


- Le volontaire peut être un(e) jeune du club, motivé(e) pour s'investir et oeuvrer pour développer une mission d'intérêt général
- Pas de profil ? Le District peut poster une annonce sur le site du service civique

# 3 - Phase de recrutement



Afin de pouvoir garantir le meilleur suivi et pouvoir organiser des temps de rencontre, le District fige des phases de recrutement :



Par exemple, pour l'année 2026 :

- Le début des contrats doit se faire entre le 17 août et le 16 octobre, **l'ensemble des démarches doit être finalisée avant le 01 octobre.**
- **Aucun contrat ne sera saisi en dehors des dates ci-dessus.**

*Un exception peut être réalisée dans le cas d'un club dont le volontaire aurait démissionné.*

# 4 - Démarches administratives



- **Récolter les pièces justificatives nécessaires au contrat**

- 1/ Carte d'identité ou passeport en cours de validité ou titre de séjour justifiant d'une présence légale sur le territoire de plus d'un an
- 2/ Carte vitale ou attestation de sécurité sociale
- 3/ RIB du volontaire
- 4/ Certificat médical indiquant que le volontaire est apte à réaliser une mission de service civique
- 5/ Pour un volontaire mineur : livret de famille, attestation manuscrite du tuteur légal
- 6/ Carte d'identité du tuteur

## 4 - Démarches administratives



- **Remplir le questionnaire envoyé par le District dans les délais impartis des phases de recrutement**

Le questionnaire comprend : état civil du volontaire, renseignements du club, coordonnées du tuteur, descriptif de la mission, pièces justificatives contractuelles.

Dans le cas d'un **questionnaire incomplet, aucune saisie** ne pourra être faite.

Dans le cas où le **descriptif de la mission ne correspond pas à une mission d'intérêt général, le District se réserve le droit de refuser** d'établir un contrat.

- **Signature du contrat**

Une fois le questionnaire rempli et les pièces importées, le District de Football étudie la demande et établit le contrat si celui-ci correspond aux critères.

Le District de Football de Seine Maritime fait parvenir au tuteur ainsi qu'au volontaire le contrat pour signature. **Seule la signature du volontaire et/ou des tuteurs légaux est demandée.**

- **Convention de mise à disposition**

La convention de mise à disposition est établit par le District une fois le contrat signée. Elle définit la relation tripartite entre : le District - porteur de l'agrément, le club - structure d'accueil ainsi que le volontaire.

Des informations sont à compléter par le club. La convention doit être **signée par le président et le volontaire.**

Elle doit être **renvoyée au District complétée et signée, au maximum 1 semaine après l'envoi.**

- **Drive nominatif du volontaire**

Une fois l'ensemble des démarches administratives terminées, le District fait parvenir au volontaire et au tuteur un drive nominatif. Ce drive permet de stocker l'ensemble des pièces du contrat. Cet **espace de travail est un outil de suivi** contenant les documents suivants :

- Planning : à remplir par le volontaire
- Entretien : à remplir par le tuteur et le volontaire (4 entretiens)
- Attestation d'indemnité mensuelle : à compléter et signer par le tuteur et volontaire (1x/mois)
- Dépôt des preuves de réalisation de la mission d'intérêt général

**Pendant**

# 1 - Le tuteur



- **Suivi et accompagnement du volontaire**

Le tuteur doit **accompagner le volontaire au minimum 2h/semaine**. Il doit **réaliser 4 entretiens formalisés & une attestation de paiement d'indemnité mensuelle** grâce à la trame disponible dans le drive nominatif.

Le volontaire doit compléter son planning de mission chaque semaine.

- **Accompagnement au projet d'avenir**

Lors des entretiens mensuels, le tuteur doit pouvoir accompagner le jeune dans son projet d'avenir. Il doit être en mesure d'**orienter le jeune vers des acteurs compétents** pour l'aider à trouver sa voie après le volontariat en service civique : reprise des études, entrée dans le monde du travail...

Que veut faire le volontaire après son service civique ? En quoi puis-je l'aider ?

- **Référent District**

**En tant que tuteur, vous êtes l'intermédiaire avec le District.** A ce titre, vous devez **nous signaler tous changements importants** concernant votre volontaire : changement d'adresse, de RIB, changement de mission...

**Le District est là pour vous soutenir en cas de difficulté** : absence du volontaire, problème de comportement, difficulté dans l'élaboration du projet d'avenir.

- **Formation tuteur**

Si le tuteur n'a pas déjà suivi la **formation obligatoire gratuite "Découvrir mon rôle de tuteur"**, il s'engage à la suivre dans les 3 premiers mois du contrat de volontariat.

# 2 - Le volontaire



- **Formations obligatoires**

L'Etat Français impose au volontaire en service civique de suivre 2 formations. Ces formations doivent être suivies dans les trois premiers mois du début de contrat.

## 1 - Formation civique et citoyenne

D'une durée de deux jours, cette formation sera organisée sur le temps d'un week-end pour permettre aux jeunes étant encore étudiant de ne pas louper de cours.

Aucune absence pour motif sportif ne sera toléré : le club doit pouvoir tourner sans le jeune.

## 2 - Formation PSC1

D'une durée d'une journée, la formation permet au volontaire d'apprendre les gestes de premiers secours.

**NB : le District organise et paye les formations pour les volontaires. Dans le cas où un jeune serait inscrit à une formation et ne se présenterait pas sans justificatif valable : le club devra payer lui même la nouvelle inscription du volontaire - 60€ PSC1 et 100€ FCC.**

- **Réalisation de la mission**

Le volontaire s'engage à réaliser la mission confiée et mettre en ligne toutes les preuves de réalisation de la mission sur son drive nominatif.

**Après**

# 1 - Rupture anticipée



Le contrat de service civique peut être rompu avant son terme conformément à l'article L. 120-16 du code du service national. **La rupture doit faire l'objet d'une lettre manuscrite signée par le volontaire, contre signée par le club et envoyée immédiatement au District de Football** qui saisira la sortie du volontaire.

## Les motifs de rupture

- Force majeure - pas de préavis
- Faute grave de l'une des deux parties - pas de préavis
- Embauche en CDD de +6 mois ou CDI - pas de préavis
- Embauche en CDD -6 mois - préavis 1 mois
- Commun accord entre les deux parties - préavis 1 mois ou aménagement
- Démission
- Reprise d'études

# 2 - Bilan de fin de mission



En application de l'article L. 120-1 du code du service national, **chaque volontaire en Service Civique doit recevoir au terme de sa mission une attestation de Service Civique et un bilan nominatif** « qui décrit les activités exercées et évalue les aptitudes, les connaissances et les compétences acquises pendant la durée du Service Civique ».

L'Agence du Service Civique adresse systématiquement à tous les volontaires par voie postale l'attestation officialisant l'accomplissement de leur mission et marquant la reconnaissance de leur engagement par l'Etat.

Parallèlement à cet envoi, **les organismes d'accueil doivent établir conjointement avec les volontaires qu'ils accueillent le bilan nominatif décrivant les activités exercées et évaluant les compétences acquises au cours de leur mission.**

Le guide du bilan nominatif se trouve dans le drive "Ressources tuteurs" mis à disposition par le District de Football de Seine Maritime.

# 3 - Evaluation du volontariat



## • Agence du service civique

L'agence du service civique envoie par mail un questionnaire de satisfaction dans le mois suivant la fin de la mission

## • District de football de Seine Maritime

Le DFSM envoie un questionnaire de satisfaction par mail à l'issu du volontariat. Il est également susceptible d'envoyer d'autres enquêtes au cours de la mission.

# **Droits et devoirs volontaires**

# 1 - Les droits du volontaire



- **Indemnité mensuelle**

Durant toute la durée du contrat, le **volontaire touche 619,83€ net/mois** et **ne varie pas** en fonction du nombre d'heures effectuées. Elle continue d'être **versée en cas de congé ou arrêt maladie**. Cette indemnité est prise en charge par l'état à hauteur de 504,98€ auxquels l'organisme d'accueil ajoute 114,85€. La somme versée par l'organisme d'accueil vise à couvrir l'équipement, l'hébergement ainsi que les frais de transport du volontaire.

L'indemnité n'est **pas soumise à l'impôt sur le revenu et n'a pas à être déclarée aux administrations**.

- **Le temps de mission est encadré**

L'engagement représente **au moins 24h/semaine durant toute la durée du contrat** et peut varier selon la nature de la mission (sans excéder 44h/semaine pour les majeurs et 35 pour les mineurs).

Il est interdit d'effectuer plus 6 jours de missions consécutifs pour les majeurs et 5 pour les mineurs.

Le volontaire **majeur** bénéficie d'**un jour de repos par semaine minimum, deux pour les mineurs**.

**L'emploi du temps doit être formalisé**. Si le volontaire continue un travail d'appoint ou études, il faut en discuter dès le départ pour voir dans quelle mesure la mission est réalisable et adaptable.

- **Congés, absence, jours fériés**

Le **volontaire majeur cumule 2 jours de congés/mois, le mineur cumule 3 jours/mois**.

Les congés peuvent être pris en fractionné ou en une seule fois. Les jours non pris sont perdus et ne peuvent pas donner lieu à une indemnisation en fin de mission.

Les congés exceptionnels peuvent être accordés jusqu'à 3 jours pour événements familiaux.

Concernant les jours fériés, seul le **1 mai est obligatoire chômé**.

Le volontaire peut s'absenter sans décompte des congés s'il est sélectionné pour être membre d'un jury de cour d'assise ou examens médicaux obligatoires liés à une grossesse.

Pour tout autre motif d'absence, l'autorisation dépend de l'organisme d'accueil et ne constitue pas un droit.

**En cas d'arrêt pour des raisons de santé, le volontaire doit transmettre un certificat médical au club dans les 48h**. L'indemnité de service civique est maintenu.

**En cas d'accident en lien avec la mission, le volontaire doit prévenir le club dans les 24h. Le club devra alors prévenir immédiatement le DFSM pour effectuer la déclaration d'accident de travail.**

- **Couverture sociale**

Le volontaire est **affilié au régime général de la sécurité sociale**, à ce titre les soins et médicaments sont remboursés aux taux habituels.

Il **cotise également pour la retraite et cumule des crédits d'heures de formation**.

# 1 - Les droits du volontaire



- **Prestation sociale**

Le versement des prestations suivantes est interrompu pendant toute la durée de la mission : allocation chômage, RSA, prime d'activité, allocation contrat engagement jeune.

L'indemnité de service civique n'est pas prise en compte dans le calcul du RSA des membres du foyer.

Il est **possible d'effectuer un service civique en étant demandeur d'emploi mais les indemnités sont suspendues**. Le service civique **ne compte pas dans les calculs des droits aux chômeages**.

## Cumul possible avec un SC

Allocation logement  
Prestation familiales  
Allocation adulte handicapé  
Bourse d'études

## Pas de cumul avec un SC

Revenu de solidarité active  
Allocation chômage  
Contrat d'Engagement Jeune

- **Il bénéficie de formations**

Le volontaire bénéficie de **deux formations obligatoires** pour lesquelles le club doit le libérer afin de s'y rendre. Les formations ainsi que le contenu est décidé par l'Etat Français.

Le District est garant de l'organisation des formations, le tuteur est garant de la bonne inscription du volontaire.

### 1 - Formation civique et citoyenne

d'une durée de 2 jours de tronc commun et un jour de formation thématique

### 2 - Formation "prévention et secours civiques niveau 1" PSC1

d'une durée d'une journée

**Les formations sont réalisées sur le temps de mission et les heures ne sont pas à rattraper.**

- **Projet d'avenir**

Le volontaire sera **accompagné par son tuteur à une réflexion sur le projet d'avenir** : qu'est-ce que le jeune souhaite faire après son volontariat ?

Le District de Football de Seine Maritime, en tant qu'intermédiation, se tient également à la disposition du jeune à ce propos.

- **Carte du volontaire**

Le volontaire reçoit une carte du volontaire à domicile. Prévues par la loi elle donne droit aux **avantages et réductions attachés à la carte étudiante**.

## 2 - Les devoirs du volontaire



- **S'engager pleinement dans la mission**

La **motivation**, la **créativité** et l'**esprit d'initiative** du volontaire est précieux pour l'organisme d'accueil.

Le statut particulier offre des droits et impose des devoirs : rester volontaire et ouvert d'esprit, participer activement aux sessions de formation, s'appuyer sur l'accompagnement du tuteur.

- **Connaitre et respecter le contrat d'engagement**

Le contrat du service civique engage le volontaire et son organisme d'accueil. Il fixe les règles de la mission. Le volontaire **bénéficie d'une relation d'accueil et de collaboration avec l'organisme et le tuteur, pas d'une relation de travail.**

Le contrat fixe une **durée hebdomadaire de présence obligatoire.** De la même façon, le volontaire doit anticiper et justifier ses demandes d'absence.

De plus, il est **tenu de participer aux sessions de formation obligatoires** organisées par le District, à ce titre il doit libérer son temps pour y participer. Sauf cas de force majeure, aucune absence ne sera tolérée.

- **S'adapter au fonctionnement de l'organisme d'accueil**

Le volontaire doit **prendre connaissance du règlement intérieur** et être soumis à une **obligation de discrétion et de confidentialité.**

- **Connaitre les modalités de rupture du contrat**

Le contrat engage le volontaire mais il peut être rompu. Avant toute décision, le dialogue est à privilégier. En cas de demande de rupture anticipée, le volontaire doit avertir le club ainsi que le DFSM.

**Les indemnités prendront fin à la rupture du contrat.**

# **Annexe 1**

**Charte mise à disposition DFSM**



## Charte de mise à disposition Service civique District de Football de Seine-Maritime

Les missions de Service Civique relèvent de l'intérêt général. Le programme a pour but de renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale et offre à toute personne volontaire l'opportunité de servir les valeurs de la République » (extrait de la loi de 2010 relative au SC). L'activité des volontaires est complémentaire aux actions habituelles des clubs, ils sont là pour mettre en œuvre un projet. Le Service Civique se veut être un programme accessible à tous les jeunes quel que soit le niveau d'étude ou de qualification. Il nécessite donc un accompagnement spécifique. La réalisation de la mission par le volontaire est une étape forte, en termes d'engagement citoyen, dans un parcours personnel.

### Les conditions du contrat de service civique dans le cadre de l'intermédiation par le District de Football de Seine Maritime sont :

- Durée : 8 mois sans interruption
- Volume horaire : 24h à 35h / semaine
- Profil : diversité des profils (genre, niveau de qualification, type de parcours)
- **Le volontaire n'est ni salarié, ni stagiaire, ni éducateur sportif** ; en ce sens il n'assumera aucune tâche d'encadrement en autonomie de manière régulière et ce quels que soient les éventuels diplômes qu'il pourrait avoir
- Nombre de contrats : évalué au nombre de licencié·es et sous réserve d'une mission d'intérêt général par volontaire

### En passant par l'intermédiation, vous vous engagez à choisir l'une des 6 missions agréées par le District de Football de Seine Maritime :

- Le foot diffuseur des valeurs du sport - lutte contre les comportements déviants
- Ambassadeur du foot - promouvoir les actions favorisant le développement des pratiques
- Le foot promoteur de bien être - les nouvelles pratiques pour de nouveaux publics
- Le foot générateur de liens - solidarité et bien vivre ensemble au sein du club
- Intégration et mixité - football pour toutes et tous
- Eco-responsable - accompagner les clubs vers les bonnes pratiques environnementales

*Ces activités excluent les aspects logistiques et d'inscription, la prise de licences, l'entretien des locaux et du matériel, qui relèvent des tâches récurrentes et ordinaires du club.*

*Durant leur temps de mission, les volontaires n'assumeront aucune tâche d'encadrement seuls de manière récurrente et ce quel que soit le niveau de pratique ou quels que soient les éventuels diplômes fédéraux ou professionnels qu'ils pourraient avoir.*



## Charte de mise à disposition Service civique District de Football de Seine-Maritime

### En passant par l'intermédiation, vous vous engagez à :

- Identifier un tuteur au sein du club de football qui participe à la formation obligatoire "Découvrir son rôle de tuteur"
- Faire vos demandes de contrats dans le respect des phases de recrutement en suivant la procédure donnée par le District de Football de Seine Maritime
- Verser la prestation mensuelle au volontaire, selon le montant en vigueur (114,85€ actuellement)
- Veiller à ce que le ou la volontaire participe aux formations obligatoires
- Effectuer un suivi formalisé de la mission via les documents déposés sur le drive nominatif transmis en début de contrat
- Respecter strictement le cadre du service civique et de l'intermédiation
- Effectuer le bilan nominatif de fin de service civique

### En vous proposant l'intermédiation, le District de Football de Seine-Maritime s'engage à :

- Etablir le dossier de demande d'agrément et d'habilitation à l'ASP
- Vous accompagner dans la réflexion de la mission si nécessaire
- Mettre en ligne une offre de recrutement si le club n'a pas de candidat
- Elaborer et gérer le contrat de service civique sur la plateforme ELISA
- Rédiger la convention de mise à disposition du volontaire
- Se déplacer au sein du club pour rencontrer le tuteur et le volontaire afin d'effectuer un point sur le déroulé du contrat, tutorat, mission
- Mettre en place, dans la mesure du possible, des journées de cohésions entre volontaires
- Organiser les formations obligatoires et en prendre en charge le coût - en cas d'absence à la première formation, le club devra prendre à ses frais la nouvelle inscription du volontaire.
- Vous accompagner dans votre rôle de structure d'accueil ou de tuteur tout au long de la mission du volontaire
- Vous mettre à disposition tous les documents nécessaires facilitant le déroulé du tutorat ou du volontariat

Lu et approuvé, à ....., le .....

### Signature DFSM

Lucie LENORMAND

Responsable politiques publiques

### Signature club



# Annexe 2

Missions agréées DFSM

# Missions

## agrément DFMS

2025 - 2026



**SERVICE  
CIVIQUE**

Une mission pour chacun  
au service de tous

**District de football  
de Seine Maritime**

# S

## **MISSION 1 : Diffuseur des valeurs du sport**

P.1

Lutter contre les comportements déviants

- Projet 1 : journée du respect
- Projet 2 : médiateur du quotidien
- Projet 3 : les ateliers du respect

# O

## **MISSION 2 : Ambassadeur du foot**

P.9

Promouvoir le club et ses valeurs auprès de nouveaux publics

- Projet 1 : journée portes ouvertes
- Projet 2 : mon quartier mon club
- Projet 3 : un club qui vit sans ballon

# M

## **MISSION 3 : Promoteur de bien être**

P.17

Les nouvelles pratiques pour de nouveaux publics

- Projet 1 : le foot c'est la santé
- Projet 2 : foot découverte, bien être assuré
- Projet 3 : mets tes baskets au club house

# M

## **MISSION 4 : Générateur de liens**

P.25

Solidarité et bien vivre ensemble au sein du club

- Projet 1 : coup de pouce aux devoirs
- Projet 2 : le club une grande famille
- Projet 3 : le club va à l'école

# A

## **MISSION 5 : Intégration & mixité**

P.33

Football pour toutes et tous

- Projet 1 : la semaine du football inclusif
- Projet 2 : mon quartier joue
- Projet 3 : les rendez-vous des filles

# I

## **MISSION 6 : Club éco-responsable**

P.41

Accompagner le monde sportif vers les bonnes pratiques environnementales

- Projet 1 : mon club s'engage pour la planète
- Projet 2 : sensibiliser aux bons gestes - ateliers verts
- Projet 3 : nettoyer nos terrains

# R

# E

Exemples de projets clés en main à destination des clubs, non exhaustifs ni restrictifs. Chaque club reste libre de construire son propre projet, dans le respect du cadre fixé par ces missions.

# MISSION 1



# Mission 1



## Diffuseur des valeurs du sport

### 1 - Objectif de la mission

Cette mission permet à votre club de s'engager dans une démarche concrète de sensibilisation, de respect et de prévention. Elle a pour objectif de promouvoir les valeurs éducatives du sport, de prévenir les violences (notamment sexistes, sexuelles, verbales ou physiques), les incivilités, les discriminations et les comportements contraires à l'esprit sportif.

### 2 - Pourquoi proposer cette mission ?

Parce que toutes les structures, quel que soit leur niveau de pratique ou leur localisation, peuvent être confrontées à des tensions, des gestes déplacés ou à des situations d'incompréhension entre joueurs, éducateurs, familles ou arbitres.

Cette mission vous offre l'opportunité d'impliquer un jeune volontaire dans la promotion du respect et du vivre ensemble. C'est une manière de renforcer la cohésion dans votre club et de prendre part à un engagement citoyen essentiel dans notre société.

### 3 - Le rôle du volontaire

Le volontaire pourra :

- Participer à la mise en place d'actions de sensibilisation sur les thématiques du respect, du harcèlement, des discriminations, etc.
- Co-animer des temps de médiation ou d'échanges avec les éducateurs, les jeunes et leurs familles.
- Valoriser les bons comportements au bord et sur le terrain.
- Accompagner le club dans le déploiement d'outils comme le Programme Éducatif Fédéral (PEF).

Le volontaire agit en complémentarité avec les encadrants du club, sans jamais se substituer à eux.

### 4 - Les apports pour le club

- Des actions concrètes portées toute l'année sur les valeurs éducatives du football
- Une visibilité accrue du club sur ses engagements citoyens
- Un renfort utile pour les équipes éducatives et les bénévoles
- Une dynamique collective au service du bien-vivre ensemble



# Mission 1



## Projet 1

### Journée du respect

#### Résumé du projet

Le volontaire met en place des actions de sensibilisation lors des journées de match à domicile afin de promouvoir le respect entre joueurs, éducateurs, arbitres, parents et spectateurs. Il crée des supports visuels et organise des animations courtes et accessibles pour valoriser les attitudes positives et apaiser les tensions.

#### Pourquoi ce projet ? (enjeux citoyens)

Les matchs du week-end sont souvent des moments de forte tension émotionnelle, où peuvent apparaître cris, insultes ou comportements déplacés, parfois banalisés. Ce projet vise à créer un cadre éducatif autour de la compétition, à rappeler les valeurs du sport et à faire du club un espace de respect partagé par tous.

#### Activités possibles confiées au volontaire

- Créer et installer des affiches ou messages autour du respect (tribunes, vestiaires, entrée du stade)
- Distribuer des bracelets, autocollants ou badges "Supporter Respectueux"
- Co-animer un moment d'échange d'avant ou après-match sur les valeurs sportives
- Organiser un "Mur du Respect" où les jeunes inscrivent des engagements positifs
- Réaliser des interviews de joueurs, éducateurs ou parents pour recueillir leurs ressentis
- Participer à la valorisation des comportements exemplaires (mise en avant sur les réseaux et/ou à la fin des matchs)

#### Implication attendue du club

- Permettre l'accès aux installations et fournir un petit espace pour l'affichage
- Relayer les actions du volontaire auprès des éducateurs et des parents
- Soutenir la diffusion des messages sur les outils du club (réseaux sociaux, site, etc.)
- Être garant du cadre sécurisant et bienveillant autour du volontaire pendant les matchs

#### Temporalité suggérée

Tous les week-ends où le club accueille des rencontres jeunes, sur un format léger et régulier. Possibilité de construire un temps fort "Respect Day" avec animation spéciale.

#### Ressources nécessaires

- Un ordinateur avec accès internet (pour préparer les supports)
- Une imprimante
- Affiches / scotch / chevalets
- Badges ou goodies simples (si souhaité)





# Mission 1



## Projet 2

### Médiateur du quotidien

#### Résumé du projet

Le volontaire joue un rôle de présence active et positive au sein du club. Il se rend disponible pour échanger avec les jeunes, écouter, rassurer, orienter. Il intervient en appui des éducateurs et dirigeants, en particulier sur les temps d'accueil, de sortie ou lors des séances. Il est un relais de confiance pour identifier les petites tensions, apaiser les conflits mineurs et valoriser les bonnes attitudes.

#### Pourquoi ce projet ? (enjeux citoyens)

Tous les clubs accueillent une diversité de publics : âges, cultures, parcours personnels. Certains jeunes peuvent se sentir isolés, incompris ou avoir besoin d'un interlocuteur extérieur à l'encadrement. Cette mission permet d'instaurer une dynamique d'écoute, de respect et d'attention aux autres, contribuant ainsi à renforcer la cohésion au sein du club.

#### Activités possibles confiées au volontaire

- Créer et installer des affiches ou messages autour du respect (tribunes, vestiaires, entrée du stade)
- Distribuer des bracelets, autocollants ou badges "Supporter Respectueux"
- Co-animer un moment d'échange d'avant ou après-match sur les valeurs sportives
- Organiser un "Mur du Respect" où les jeunes inscrivent des engagements positifs
- Réaliser des interviews de joueurs, éducateurs ou parents pour recueillir leurs ressentis
- Participer à la valorisation des comportements exemplaires (mise en avant sur les réseaux et/ou à la fin des matchs)

#### Implication attendue du club

- Identifier les moments où la présence du volontaire est la plus utile (accueil, fin de séance, matchs...)
- Valoriser le rôle du volontaire auprès des éducateurs et des familles
- Être à l'écoute des éventuels retours ou difficultés remontées par le volontaire
- Prévoir un tuteur ou une personne référente facilement joignable

#### Temporalité suggérée

Mission réalisable tout au long de la saison. Le volontaire peut se fixer un créneau de 2 à 3 présences par semaine, en lien avec les catégories concernées (jeunes en particulier).

#### Ressources nécessaires

- Un carnet ou un document partagé de suivi
- Un espace calme pour discuter si besoin
- Possibilité d'accéder aux éducateurs pour échanges réguliers



# Mission 1



## Projet 2

### Médiateur du quotidien

#### Indicateurs de réussite

- Nombre de séances où le volontaire est présent
- Nombre de jeunes avec lesquels il échange régulièrement
- Retours des éducateurs sur l'ambiance dans les groupes
- Sentiment d'utilité du volontaire dans son rôle

#### Conseils pratiques & adaptations possibles

- Il est préférable de commencer sur une ou deux catégories pour créer une relation de confiance
- Le volontaire peut intervenir en binôme avec un dirigeant lors d'événements plus « sensibles »
- Le club peut afficher son rôle (ex : panneau « Je suis là si besoin ! ») pour l'identifier facilement

#### Ce que le volontaire va y apprendre

- Développer ses capacités d'écoute et de médiation
- Se positionner de façon neutre et bienveillante dans un collectif
- Identifier des besoins non exprimés et ajuster ses actions
- Contribuer à un climat serein au sein d'une structure sportive



# Mission 1



## Projet 3

### Les ateliers du respect

#### Résumé du projet

Le volontaire propose des ateliers ponctuels en salle ou en bord de terrain, à destination des jeunes licenciés. À travers des jeux, des échanges, des mises en situation, il aide les enfants et adolescents à réfléchir sur le respect, les discriminations, les violences verbales ou physiques, et à mieux comprendre l'importance des règles et du vivre ensemble.

#### Pourquoi ce projet ? (enjeux citoyens)

La prévention des violences et des comportements déviants passe par l'éducation dès le plus jeune âge. En s'appuyant sur une méthode ludique, ce projet permet aux jeunes de s'approprier les notions de respect, d'équité, d'écoute et de tolérance dans un langage qui leur parle, en lien avec leur quotidien sportif. Il donne aussi de la place à leur parole.

#### Activités possibles confiées au volontaire

- Co-construire des ateliers adaptés avec l'aide du tuteur et/ou d'un éducateur
- Animer des jeux type "Qui est-ce ? version discrimination", "Info ou Intox", débats mouvants...
- Organiser des temps de discussion autour d'un match ou d'un fait de jeu
- Créer une charte du joueur ou du supporter avec les jeunes et l'afficher dans le club
- Concevoir un quiz ou une mini BD sur les valeurs sportives avec un groupe

#### Implication attendue du club

- Libérer un créneau régulier pour la mise en œuvre de ces ateliers
- Appuyer le volontaire pour préparer le contenu
- Intégrer les ateliers dans le programme éducatif du club (PEF ou autre)
- Favoriser l'implication des éducateurs et/ou des parents en lien avec les thématiques

#### Temporalité suggérée

En soirée ou pendant les vacances, une fois par mois ou lors d'événements spécifiques (stage vacances, remise de maillot, préparation de tournoi, etc.). Activité adaptable à toutes les saisons.

#### Ressources nécessaires

- Une salle ou un espace abrité
- Un paperboard, des feuilles, feutres, outils numériques si possible
- Matériel de jeu (cartes, post-it, ballons pour jeux dynamiques)

#### Indicateurs de réussite

- Nombre d'ateliers réalisés et de jeunes touchés
- Qualité de l'implication des jeunes pendant les temps d'animation
- Création d'outils durables : charte, BD, affiches, jeux...
- Retours des éducateurs sur l'impact observé



# Mission 1



## Projet 3

### Les ateliers du respect

#### Conseils pratiques & adaptations possibles

- Privilégier les petits groupes (8 à 15 jeunes) pour favoriser l'échange
- Ne pas chercher à "faire la morale" mais à ouvrir le dialogue
- Associer les jeunes à la conception pour renforcer leur implication
- Adapter les jeux selon l'âge et le niveau de langage

#### Ce que le volontaire va y apprendre

- Concevoir un atelier pédagogique adapté à un public jeune
- Animer un groupe avec bienveillance et souplesse
- Apprendre à gérer la prise de parole et la dynamique de groupe
- Développer sa posture d'acteur éducatif et citoyen

# MISSION 2



# Mission 2



## Ambassadeur du foot

### 1 - Objectif de la mission

Cette mission a pour but de faire découvrir le club à des personnes qui n'en sont pas (encore) membres : enfants, adolescents, adultes ou familles du quartier ou du territoire. Le volontaire agit pour créer du lien, valoriser les valeurs du football et faire du club un lieu accueillant et ouvert à tous, même en dehors des temps d'entraînement.

### 2 - Pourquoi proposer cette mission ?

Parce que votre club est plus qu'un terrain de football : c'est un lieu de rencontre, de partage et d'engagement. Cette mission permet d'imaginer des temps conviviaux, accessibles et ouverts, pour inviter les habitants à découvrir ce qu'est un club de football... même sans chausser les crampons.

### 3 - Le rôle du volontaire

Le volontaire pourra :

- Organiser des événements découverte à destination des non licenciés (tournois loisirs, jeux, rencontres intergénérationnelles, goûters à thème, etc.)
- Promouvoir le club dans son environnement (écoles, centres aérés, maisons de quartier, centres sociaux, etc.)
- Créer des supports de communication pour valoriser les engagements du club
- Être un point de contact accueillant et bienveillant pour toute personne souhaitant découvrir la vie du club

### 4 - Les apports pour le club

- Renforcer sa visibilité sur le territoire
- Créer des passerelles avec des publics éloignés de la pratique
- Valoriser ses bénévoles, ses éducateurs et ses projets
- Faire vivre le club en dehors des seuls temps sportifs



# Mission 2



## Projet 1

### Journée Portes Ouvertes

#### Résumé du projet

Le volontaire organise une journée « portes ouvertes » pour permettre à des publics non licenciés de venir découvrir le club et ses activités. Il propose des animations sportives, ludiques et conviviales adaptées à tous les âges, avec pour objectif de faire du club un lieu accueillant et ouvert, au-delà des seuls licenciés.

#### Pourquoi ce projet ? (enjeux citoyens)

Beaucoup d'habitants ne connaissent pas ou n'osent pas franchir les portes d'un club de football. Cette journée permet de lever ces freins, de favoriser les rencontres et de promouvoir les valeurs du sport et de la vie associative. Le projet s'inscrit dans une logique d'inclusion, d'éducation populaire et de développement du vivre ensemble.

#### Activités possibles confiées au volontaire

- Imaginer et planifier une journée découverte à destination des non licenciés
- Préparer des ateliers ludiques, sportifs ou éducatifs : matchs découverte, jeux d'adresse, parcours rigolos, quizz sur les valeurs du foot, etc.
- Collaborer avec les éducateurs pour animer les ateliers
- Contacter des structures partenaires (écoles, centre de loisirs, maison de quartier...) pour relayer l'événement
- Créer des supports de communication (affiche, flyer, post réseaux sociaux)
- Accueillir les participants et les guider tout au long de la journée
- Valoriser l'action par des photos, un retour d'expérience ou un article sur le site ou les réseaux du club

#### Implication attendue du club

- Valider la date, le lieu et la logistique de l'événement
- Mobiliser quelques éducateurs et bénévoles pour épauler le volontaire
- Communiquer l'événement via ses propres canaux (Facebook, Mairie, écoles)
- Prévoir un petit pot ou une remise de goodies pour clôturer la journée

#### Temporalité suggérée

Ce projet peut être organisé une à deux fois dans la saison, idéalement en début d'année sportive (septembre/octobre) et/ou au printemps pour recruter ou fidéliser. L'organisation demande 3 à 4 semaines de préparation.

#### Ressources nécessaires

- Accès à un terrain et/ou une salle
- Ballons, chasubles, plots pour les animations
- Table, affichage, signalétique
- Appareil photo ou smartphone pour valoriser l'événement



# Mission 2



## Projet 1

### Journée Portes Ouvertes

#### Indicateurs de réussite

- Nombre de participants non licenciés présents
- Diversité des profils accueillis (jeunes, familles, seniors...)
- Nombre de contacts pris ou de retours positifs
- Valorisation de l'événement sur les réseaux ou dans la commune

#### Conseils pratiques & adaptations possibles

- Penser à inclure un créneau « découverte parents-enfants »
- Adapter les jeux selon les âges et capacités des participants
- Créer un « coin infos » sur le club et les possibilités de s'engager (licence, bénévolat, arbitrage...)
- Possibilité de relier la journée à un événement national (Journée du sport féminin, Semaine de la citoyenneté...)

#### Ce que le volontaire va y apprendre

- Planifier un événement de A à Z
- Mobiliser des partenaires et faire la promotion d'un projet
- Gérer un accueil de public avec bienveillance
- Animer des ateliers auprès de publics variés
- S'exprimer en public et valoriser une action



# Mission 2



## Projet 2

### Mon quartier, mon club

#### Résumé du projet

Le volontaire mène des actions « hors les murs » pour faire découvrir le club à des publics non licenciés. Il va à la rencontre des habitants dans leur environnement (écoles, centres de loisirs, maisons de quartier, etc.) pour présenter le club, ses valeurs, ses projets, et inviter à participer à ses activités. L'objectif est de renforcer le lien entre le club et son territoire.

#### Pourquoi ce projet ? (enjeux citoyens)

Tous les habitants d'un territoire ne franchissent pas spontanément les portes d'un club sportif. En allant vers eux, le club montre qu'il est accessible, accueillant, et soucieux de son environnement social. Cela contribue à lutter contre l'isolement, à renforcer la cohésion locale, et à promouvoir une image positive du football.

#### Activités possibles confiées au volontaire

- Identifier, avec le club, des lieux stratégiques du territoire à rencontrer (écoles, centres sociaux, associations de quartier)
- Contacter les structures, proposer des créneaux d'intervention
- Préparer une petite animation de présentation du club : jeu de questions, mini atelier ludique, distribution de flyers, échanges sur les valeurs du foot...
- Sensibiliser aux possibilités d'engagement dans le club (bénévolat, pratique loisir, actions ponctuelles)
- Créer un petit « kit de présentation » du club (ex : affiche, vidéo, livret simple, mini quizz)
- Valoriser les actions menées en ligne ou par affichage au club

#### Implication attendue du club

- Donner les premiers contacts utiles (école, mairie, partenaires locaux)
- Fournir des éléments de communication sur le club (valeurs, créneaux, projets)
- Accompagner la première intervention si nécessaire
- Intégrer les retours recueillis pour adapter l'offre du club à son territoire

#### Temporalité suggérée

À répartir sur la saison, avec 2 à 4 interventions possibles. Moments clés : rentrée scolaire, période de licences, événements municipaux, etc.

#### Ressources nécessaires

- "Kit" de présentation du club (fiche, affiches, flyers, quizz, goodies...)
- Appareil photo ou téléphone pour valoriser l'action
- Vêtements identifiables aux couleurs du club ou badges



# Mission 2



## Projet 2

Mon quartier, mon club

### Indicateurs de réussite

- Nombre de structures rencontrées et d'interventions réalisées
- Nombre de nouveaux contacts créés pour le club
- Nombre de participants ayant ensuite franchi les portes du club
- Intégration de ces actions dans la stratégie du club

### Conseils pratiques & adaptations possibles

- Adapter le ton et les supports selon le public (ex. ludique pour des enfants, informatif pour des parents ou séniors)
- Penser à impliquer un ou deux jeunes du club pour témoigner lors des interventions
- Revenir plusieurs fois dans la même structure si possible pour renforcer le lien
- Saisir les opportunités d'événements existants (portes ouvertes d'école, forum des assos...)

### Ce que le volontaire va y apprendre

- Représenter un projet collectif dans un environnement extérieur
- Adapter sa communication à différents publics
- Développer son autonomie et sa posture de médiateur
- Renforcer sa capacité à convaincre et à créer du lien
- Comprendre les dynamiques locales autour du sport



# Mission 2



## Projet 3

### Un club qui vit sans ballon

#### Résumé du projet

Le volontaire anime et développe des actions non sportives au sein du club (soirée jeux, débats, goûters, ateliers créatifs, forums bénévoles, etc.). Ces moments permettent de renforcer la convivialité, d'accueillir les familles et les habitants du territoire et de promouvoir les valeurs citoyennes du football. Le club devient ainsi un lieu de vie et de lien social à part entière.

#### Pourquoi ce projet ? (enjeux citoyens)

La vie associative ne se limite pas aux entraînements et aux matchs. En développant des temps informels, accessibles à tous, le club crée un espace d'échange intergénérationnel, de solidarité et de vivre-ensemble. C'est aussi un levier pour valoriser les bénévoles et attirer de nouveaux soutiens autour du projet associatif.

#### Activités possibles confiées au volontaire

- Imaginer, avec les dirigeants, un calendrier d'animations conviviales réparties dans la saison
- Proposer des formats adaptés : soirée jeux, ciné-débat, goûter intergénérationnel, tournoi de cartes, quiz, atelier créatif, moment de valorisation des bénévoles...
- Gérer l'organisation logistique (invitations, affiches, réservation du club-house, goûter...)
- Mobiliser les licenciés et habitants du quartier
- Valoriser l'événement (avant/après) sur les réseaux sociaux, site du club ou en mairie
- Participer à l'accueil et à l'animation le jour J

#### Implication attendue du club

- Donner un feu vert pour l'usage du club-house ou de la salle
- Aider à choisir les dates propices (hors vacances, pas en même temps qu'un match...)
- Accompagner le volontaire dans l'organisation (budget goûter, matériel, relais auprès des familles)
- Participer ou déléguer un référent le jour de l'événement

#### Temporalité suggérée

Idéalement, 1 action par trimestre. Ces temps peuvent être organisés en semaine, en soirée ou pendant les vacances, selon les disponibilités et le public visé.

#### Ressources nécessaires

- Accès au club-house ou à un local chauffé
- Matériel d'animation simple (tables, chaises, jeux, écran si besoin)
- Boissons, goûter ou petite collation
- Affiche ou support de communication interne



# Mission 2



## Projet 3

Un club qui vit sans ballon

### Indicateurs de réussite

- Nombre de participants aux temps de convivialité
- Diversité des personnes accueillies (jeunes, parents, seniors, extérieurs...)
- Nombre d'actions menées dans la saison
- Retours qualitatifs des participants ou des bénévoles

### Conseils pratiques & adaptations possibles

- Penser à impliquer les jeunes du club dans la co-animation
- Adapter le format selon les saisons (ex : jeux en salle l'hiver, pique-nique l'été)
- Associer les familles pour qu'elles se sentent investies dans la vie du club
- Valoriser les bénévoles ou moments-clés de la vie associative pendant ces temps

### Ce que le volontaire va y apprendre

- Monter un projet d'animation de A à Z
- Mobiliser différents publics autour d'un événement
- Développer ses capacités relationnelles et organisationnelles
- Apprendre à travailler en équipe avec les dirigeants et bénévoles
- Créer du lien entre sport et citoyenneté

# MISSION 3



# Mission 3



## Promoteur de bien-être

### 1 - Objectif de la mission

Favoriser l'accès à la pratique sportive en s'appuyant sur les déclinaisons alternatives du football (foot en marchant, fit foot, foot loisir...), pour toucher des publics éloignés de la pratique classique. Ces actions ont vocation à promouvoir le football comme un outil de bien-être physique, psychologique et social.

### 2 - Pourquoi proposer cette mission ?

Tous les publics n'ont pas la possibilité ou l'envie de s'engager dans un championnat ou des entraînements compétitifs. Grâce à cette mission, le club peut proposer des formes de pratiques plus inclusives et accessibles, permettant de lutter contre la sédentarité, d'agir sur la santé, et de créer de nouveaux liens avec les habitants du territoire. C'est également un moyen de valoriser le club comme acteur local du sport santé, en s'ouvrant à des publics variés : parents, femmes, seniors, jeunes non licenciés...

### 3 - Le rôle du volontaire

Le volontaire n'encadre pas l'activité sportive, mais accompagne sa mise en œuvre aux côtés des éducateurs. Il contribue à :

- Organiser les actions avec les dirigeants et éducateurs ;
- Accueillir les participant-es et favoriser un cadre bienveillant et accessible à toutes et tous ;
- Appuyer la logistique, l'aménagement des espaces, et la communication autour des projets ;
- Valoriser les actions sur les supports du club (réseaux sociaux, affiches, newsletters...) ;
- Identifier des publics éloignés et aller à leur rencontre (parents, habitants, structures locales) ;
- Contacter ou relancer des structures partenaires (centres sociaux, établissements de santé, écoles...) susceptibles d'orienter des publics vers ces nouvelles pratiques ;
- Participer à la création d'un climat de confiance et de convivialité autour de l'activité.

Il agit comme un facilitateur de lien social et de passerelles vers le sport, dans une dynamique d'inclusion et de bien-être.

### 4 - Les apports pour le club

- Toucher de nouveaux publics grâce à des actions adaptées et non compétitives ;
- Renforcer le rôle social et citoyen du club sur le territoire ;
- Mieux répondre aux enjeux actuels de santé, de mixité et de bien-être ;
- Dynamiser la vie du club avec des projets innovants, complémentaires à la pratique classique.



# Mission 3



## Projet 1

Le foot, c'est la santé !

### Résumé du projet

Ce projet vise à sensibiliser les habitants et les familles du club aux bienfaits de l'activité physique et d'une bonne hygiène de vie. À travers des ateliers interactifs et des temps de pratique adaptés, il permet de créer une dynamique sport-santé au sein du club, tout en renforçant les liens avec le territoire et en favorisant l'inclusion de nouveaux publics.

### Pourquoi ce projet ? (enjeux citoyens)

La sédentarité, le stress et le manque d'activité physique touchent de nombreux adultes et jeunes. Ce projet permet d'agir en prévention, à l'échelle locale, en rendant visible le club comme un acteur du bien-être. Il répond aux enjeux de santé publique et permet de toucher des publics qui ne pratiquent pas ou plus d'activité physique, dans un cadre accessible, non compétitif et bienveillant.

### Activités possibles confiées au volontaire

- Co-construction des thématiques d'ateliers (sommeil, alimentation, respiration, sport santé...)
- Prise de contact avec des partenaires (professionnels de santé, associations locales, collectivités)
- Communication auprès des publics cibles : parents, habitants, structures du quartier
- Présence lors des ateliers : accueil, animation des temps conviviaux, médiation si besoin
- Participation à la mise en place logistique et à la valorisation des actions (affiches, réseaux sociaux, bilans)

### Implication attendue du club

- Appui d'un éducateur ou d'un dirigeant pour structurer le projet et encadrer les séances de pratique
- Aide à la mobilisation de partenaires locaux si possible
- Mise à disposition d'un espace adapté pour les ateliers (club house, salle municipale...)
- Suivi et accompagnement du volontaire dans les différentes phases du projet

### Temporalité suggérée

- Lancement possible à tout moment dans l'année
- 3 à 5 ateliers organisés sur un trimestre ou semestre, avec un rythme mensuel ou bimensuel
- Séances complémentaires de découverte (foot en marchant, jeux sportifs ludiques) entre chaque atelier

### Ressources nécessaires

- Une salle pour les temps d'échange (club house, salle municipale, etc.)
- Encadrement d'un éducateur du club pour la partie pratique
- Matériel simple : paperboard, affiches, petits équipements sportifs
- Éventuellement : intervention d'un professionnel extérieur (médecin, kiné, éducateur sport santé)



# Mission 3



## Projet 1

Le foot, c'est la santé !

### Indicateurs de réussite

- Nombre de participant·es aux ateliers et séances
- Diversité des publics touchés (parents, non licenciés, bénévoles...)
- Qualité du partenariat local noué autour du projet
- Engagement et satisfaction du volontaire et des participants

### Conseils pratiques & adaptations possibles

- Partir des besoins identifiés localement (publics sédentaires, parents en demande...)
- S'appuyer sur des partenaires existants : mairie, maison sport santé, professionnels bénévoles
- Valoriser les ateliers avec des affiches simples et une communication conviviale
- Prévoir une séquence d'évaluation collective à la fin du cycle (bilan, temps d'échange...)

### Ce que le volontaire va y apprendre

- Savoir organiser et coordonner un projet sport-santé à l'échelle locale
- Approcher la communication bienveillante, l'écoute active et la médiation
- Découvrir des outils pédagogiques autour de la santé et du bien-être
- Travailler en lien avec des professionnels de la santé ou du champ social
- Être acteur·rice de la transformation d'un club en lieu de vie et d'inclusion



# Mission 3



## Projet 2

Foot découverte, bien être assuré

### Résumé du projet

Ce projet consiste à mettre en place un ou plusieurs cycles de pratiques alternatives au football traditionnel (foot en marchant, fit foot, jeux ludiques...) à destination de publics éloignés de la pratique physique. Il permet d'ouvrir le club à de nouveaux profils, dans une démarche bienveillante, non compétitive et orientée vers le plaisir et la santé.

### Pourquoi ce projet ? (enjeux citoyens)

Beaucoup de personnes renoncent à pratiquer du sport car elles ne se reconnaissent pas dans le modèle compétitif du sport traditionnel. Le club peut devenir un lieu de remobilisation et de bien-être grâce à des pratiques douces, inclusives et accessibles à tous. Ce projet s'inscrit dans une volonté de lutter contre l'inactivité physique et favoriser la santé mentale et physique de toutes et tous.

### Activités possibles confiées au volontaire

- Co-construction du projet avec les éducateurs et/ou dirigeants du club
- Aide à l'organisation logistique (créneaux, lieux, matériel)
- Recherche de publics cibles (parents, seniors, partenaires, publics isolés...)
- Communication auprès de ces publics : affiches, réseaux sociaux, démarchage local
- Accueil et accompagnement des participant-es lors des séances
- Valorisation des retours d'expérience (photos, témoignages, bilan)

### Implication attendue du club

- Mise à disposition d'un éducateur pour encadrer la pratique sportive
- Appui à la réflexion sur le contenu et les horaires des séances
- Mise à disposition du terrain ou d'un espace de pratique adapté
- Accompagnement du volontaire dans la recherche de partenaires et dans le suivi du projet

### Temporalité suggérée

- Lancement possible à la rentrée ou après une période de creux (janvier, printemps...)
- 6 à 8 séances proposées sur 2 mois, avec un rythme hebdomadaire ou bimensuel
- Possibilité de poursuivre si le projet rencontre un bon accueil local

### Ressources nécessaires

- Educateur ou bénévole qualifié pour animer les séances
- Accès au terrain ou à une surface plane sécurisée
- Matériel léger (plots, ballons, chasubles...)
- Supports de communication : affichettes, mailings, réseaux sociaux



# Mission 3



## Projet 2

Foot découverte, bien être assuré

### Indicateurs de réussite

- Nombre et diversité des participant-es
- Engagement dans la durée (participation régulière à plusieurs séances)
- Satisfaction exprimée lors d'un bilan collectif
- Visibilité accrue du club auprès de nouveaux publics

### Conseils pratiques & adaptations possibles

- Proposer des horaires accessibles : en journée pour les seniors, en soirée pour les parents
- Lier les séances à des temps conviviaux (goûter, café, pot...) pour fidéliser
- Penser à l'accessibilité physique et symbolique des lieux et des supports de com'
- Ne pas viser la performance : valoriser le plaisir de bouger et le collectif

### Ce que le volontaire va y apprendre

- Élaborer un projet sportif non compétitif à visée inclusive
- Animer des actions à destination de publics très variés
- Développer une posture d'écoute et d'accueil inconditionnel
- Travailler en collaboration avec les encadrants du club
- Valoriser l'utilité sociale du sport dans un cadre associatif



# Mission 3



## Projet 3

### Mets tes baskets au club House

#### Résumé du projet

Ce projet consiste à organiser au sein du club des ateliers bien-être en intérieur (respiration, étirements, mobilité douce, relaxation, alimentation...), à destination de publics qui ne se sentent pas encore prêts à pratiquer une activité physique sur le terrain. Ces ateliers permettent une remobilisation en douceur, créent du lien social, et valorisent le club comme un lieu de santé et de prévention accessible à toutes et tous.

#### Pourquoi ce projet ? (enjeux citoyens)

Certaines personnes sont éloignées de toute pratique sportive pour des raisons physiques, culturelles, psychologiques ou sociales. Ce projet vise à lever ces freins en proposant des temps collectifs accessibles, sans prérequis physique, pour recréer une dynamique de groupe autour du bien-être. Il permet également d'ouvrir le club à des habitant·es du quartier ou à des parents de licenciés, favorisant la mixité et l'inclusion.

#### Activités possibles confiées au volontaire

- Participer à la conception des cycles d'ateliers (3 à 5 séances selon les thèmes choisis)
- Prendre contact avec des intervenants ou structures pouvant animer des sessions (maison de santé, associations, clubs partenaires...)
- Promouvoir le projet auprès des publics ciblés
- Participer à l'accueil des participant·es, à l'animation des échanges, à la prise de photos ou témoignages
- Organiser un temps de clôture convivial ou une mise en lien vers une pratique physique adaptée

#### Implication attendue du club

- Mise à disposition du club house ou d'une salle adaptée
- Coordination avec un bénévole ou salarié du club pour soutenir la démarche
- Mobilisation du réseau local pour identifier des animateurs bien-être ou intervenants compétents
- Suivi de la régularité et de la satisfaction des participant·es.

#### Temporalité suggérée

- Cycle court : 3 à 5 ateliers sur 6 à 8 semaines
- Lancement idéal à l'automne ou en hiver, lorsque la pratique en extérieur diminue
- Possibilité de lien avec les vacances scolaires (ateliers famille)

#### Ressources nécessaires

- Salle disponible au club
- Chaises, tapis ou coussins pour les ateliers
- Intervenante·e bénévole ou volontaire avec expérience en bien-être (ou partenariat local)
- Supports simples de communication (flyers, affiches, posts)



# Mission 3



## Projet 3

### Mets tes baskets au club House

#### Indicateurs de réussite

- Nombre de participant·es par atelier
- Diversité des profils présents
- Retour positif des participant·es (formulaires ou échanges informels)
- Orientation vers d'autres activités du club ou maintien du lien avec les participant·es

#### Conseils pratiques & adaptations possibles

- Ne pas appeler ces temps « sport » : utiliser des termes comme bien-être, détente, santé...
- Prévoir des créneaux en journée pour les personnes disponibles (parents, retraités...)
- Associer parfois un petit déjeuner ou goûter pour renforcer l'effet de convivialité
- Utiliser ces ateliers comme porte d'entrée vers d'autres pratiques plus physiques

#### Ce que le volontaire va y apprendre

- Organiser et coordonner un projet bien-être dans un cadre associatif
- Communiquer avec des publics parfois éloignés ou intimidés par le sport
- Développer ses capacités de mise en relation, d'écoute et d'adaptation
- Travailler en transversalité avec des partenaires extérieurs
- Apprendre à valoriser un projet à visée sociale auprès de publics variés

# MISSION 4



# Mission 4



## Générateur de liens

### 1 - Objectif de la mission

Favoriser le lien social, la convivialité et l'entraide au sein du club. Encourager les initiatives qui renforcent la cohésion entre licenciés, bénévoles, familles et habitants du quartier, en faisant du club un véritable lieu de vie ouvert et solidaire.

### 2 - Pourquoi proposer cette mission ?

Les clubs de football jouent un rôle central dans la vie locale, mais peinent parfois à maintenir des temps conviviaux ou des dynamiques d'entraide, notamment depuis la crise du COVID. Dans un contexte de baisse de l'engagement bénévole et de démobilisation sociale, cette mission permet de reconstruire du lien entre générations, de renforcer la solidarité au quotidien et d'impliquer de nouveaux publics dans la vie du club.

Elle peut aussi contribuer à lutter contre le décrochage scolaire, notamment dans les clubs de quartiers prioritaires, en mettant en place un accompagnement adapté aux jeunes licenciés.

### 3 - Le rôle du volontaire

- Accueillir les nouveaux licenciés et leurs familles pour favoriser leur intégration.
- Participer à l'organisation de moments conviviaux (fête du club, loto, tournoi des familles...).
- Mettre en place ou accompagner des actions de solidarité (bourses aux équipements, entraide entre adhérents, visites à des membres isolés...).
- Proposer et animer des temps d'accompagnement à la scolarité (devoirs en commun, espace calme au club house...).
- Organiser ou accompagner des sessions de découverte du football dans les écoles du secteur.
- Valoriser l'engagement bénévole au sein du club (affichage, portrait, remerciements...).

### 4 - Les apports pour le club

- Créer ou renforcer la dynamique de club autour de valeurs de solidarité et de respect.
- Fédérer les bénévoles et licenciés autour de moments partagés.
- Fidéliser les jeunes et les familles, en particulier dans les territoires prioritaires.
- Attirer de nouveaux bénévoles en valorisant leur engagement.
- Renforcer les partenariats avec les écoles ou les structures éducatives locales.



# Mission 4



## Projet 1

### Coup de pouces aux devoirs

#### Résumé du projet

Le volontaire accompagne la mise en place d'un temps hebdomadaire d'aide aux devoirs au sein du club (avant ou après entraînement), en lien avec les éducateurs, les familles et les bénévoles. Cette action permet de soutenir les jeunes en difficulté scolaire, particulièrement dans les clubs de quartiers ou zones rurales.

#### Pourquoi ce projet ? (enjeux citoyens)

De nombreux jeunes licenciés sont en situation de fragilité scolaire. Ils n'ont pas toujours un environnement propice au travail personnel, ce qui peut nuire à leur réussite et à leur estime de soi. Le club, en tant que lieu de vie, peut jouer un rôle éducatif en proposant un espace de travail serein, encadré et bienveillant. Cette initiative valorise le sport comme levier de réussite globale et renforce le lien avec les familles.

#### Activités possibles confiées au volontaire

- Identifier les besoins avec les éducateurs et les familles.
- Mettre en place un créneau hebdomadaire d'aide aux devoirs.
- Créer un espace calme dans le club house ou un lieu dédié.
- Accueillir les jeunes et favoriser la concentration et l'autonomie.
- Faire le lien avec les parents et les encadrants.
- Promouvoir l'action au sein du club.

#### Implication attendue du club

- Mettre à disposition un espace calme et du matériel de base (tables, chaises, feuilles, crayons).
- Informer les familles et les éducateurs.
- Accompagner le volontaire dans la mise en œuvre et le suivi.
- Identifier des bénévoles pouvant intervenir ponctuellement si besoin.

#### Temporalité suggérée

1 à 2 séances par semaine sur toute la durée de la mission, avec un pic d'activité en période scolaire.

#### Ressources nécessaires

- Une salle ou un espace calme.
- Quelques fournitures scolaires.
- Affichage interne pour communiquer aux familles.



# Mission 4



## Projet 1

### Coup de pouces aux devoirs

#### Indicateurs de réussite

- Nombre de séances organisées.
- Nombre de jeunes accueillis.
- Retour des familles et éducateurs.
- Maintien ou amélioration de l'assiduité et du comportement des jeunes.

#### Conseils pratiques & adaptations possibles

- Associer un parent ou un jeune bénévole pour encadrer les séances.
- Adapter les horaires en fonction des entraînements et de la scolarité.
- Proposer ce temps sous forme ludique : quiz, jeux éducatifs, lecture collective, etc.

#### Ce que le volontaire va y apprendre

- L'organisation et la gestion d'un projet éducatif.
- La posture d'accompagnement sans jugement.
- La communication avec des publics variés (jeunes, familles, éducateurs).
- La sensibilisation à la réussite éducative comme enjeu de cohésion sociale.



# Mission 4



## Projet 2

### Le club, une grande famille

#### Résumé du projet

Le volontaire participe à l'organisation d'actions solidaires et conviviales tout au long de l'année pour valoriser le lien social, encourager l'engagement bénévole et renforcer l'esprit de famille dans le club. Ces événements permettent de fédérer les générations et de créer des moments de rencontre hors du cadre purement sportif.

#### Pourquoi ce projet ? (enjeux citoyens)

La crise du bénévolat et les conséquences du COVID-19 ont affaibli le tissu social dans de nombreux clubs. Or, la convivialité et l'entraide sont des piliers de la vie associative. Ce projet contribue à retisser des liens, à mettre en lumière ceux qui œuvrent dans l'ombre, et à donner envie de s'engager durablement dans la vie du club. Il permet aussi de valoriser les savoir-faire et les histoires de chacun.

#### Activités possibles confiées au volontaire

- Identifier avec les dirigeants les moments clés du calendrier (fête du club, galette des rois, tournoi interne...).
- Participer à la préparation logistique et à l'animation de ces événements.
- Mettre en place des temps de valorisation des bénévoles (expositions, témoignages, interviews...).
- Organiser des ateliers intergénérationnels (jeux, ateliers cuisine, quiz football...).
- Prendre part à des actions de solidarité entre membres du club (ex. : aide ponctuelle à un licencié en difficulté).

#### Implication attendue du club

- Valider le calendrier des événements.
- Mettre à disposition les espaces du club (club house, terrain, etc.).
- Mobiliser les membres du club (bénévoles, parents, éducateurs).
- Encadrer le volontaire dans les relations avec les différents publics.

#### Temporalité suggérée

Une action par mois, planifiée selon les temps forts du club (fête de fin d'année, rentrée, vacances scolaires, etc.).

#### Ressources nécessaires

- Club house ou salle communale.
- Petit matériel d'animation (sono, tables, décorations).
- Supports de communication interne.



# Mission 4



## Projet 2

### Le club, une grande famille

#### Indicateurs de réussite

- Nombre d'événements organisés.
- Taux de participation des membres.
- Retours positifs des familles et bénévoles.
- Identification de nouveaux bénévoles actifs.

#### Conseils pratiques & adaptations possibles

- Associer les jeunes à la préparation pour les responsabiliser.
- Mettre en avant ces actions sur les réseaux sociaux du club.
- Laisser une trace (livre d'or, photos, témoignages).
- L'action peut être adaptée pour mobiliser un public spécifique (ex. : les parents de l'école de foot).

#### Ce que le volontaire va y apprendre

- L'organisation d'événements associatifs.
- La gestion de projet avec une équipe.
- La valorisation des engagements bénévoles.
- La communication interne dans un environnement sportif.



# Mission 4



## Projet 3

Le club va à l'école

### Résumé du projet

Le volontaire participe à l'organisation et à l'animation de séances de découverte du football en milieu scolaire, en lien avec les écoles primaires proches du club. Ce projet vise à favoriser l'accès à la pratique sportive pour des enfants non licenciés, à renforcer les liens entre club et établissements scolaires et à sensibiliser à la citoyenneté par le sport.

### Pourquoi ce projet ? (enjeux citoyens)

De nombreux enfants, notamment en zones rurales ou quartiers prioritaires, n'ont pas accès à une pratique régulière. Le sport est un formidable levier d'inclusion, d'apprentissage des règles de vie, et de prévention du repli sur soi. Cette action renforce l'ancrage local du club, valorise les bienfaits du football, et constitue une porte d'entrée vers un engagement durable (joueur, arbitre, bénévole...).

### Activités possibles confiées au volontaire

- Prendre contact avec les écoles élémentaires du secteur (en lien avec le club et/ou la mairie).
- Participer à la définition du contenu des séances avec l'éducateur référent.
- Organiser la logistique (planning, matériel, autorisations).
- Coanimer les séances (accueil, arbitrage, échanges avec les enfants).
- Participer au bilan et proposer des actions pour fidéliser les enfants intéressés.

### Implication attendue du club

- Identifier les établissements scolaires à proximité.
- Fournir l'équipement sportif nécessaire.
- Accompagner le volontaire dans la coordination avec les écoles.
- Superviser les séances et garantir le respect du cadre légal et éducatif.

### Temporalité suggérée

Cycle de 4 à 6 séances, à raison d'une séance hebdomadaire par classe, sur une période donnée (trimestre, semestre). Prévoir une action de restitution en fin de cycle.

### Ressources nécessaires

- Terrain de sport (au club ou à proximité de l'école).
- Matériel pédagogique : ballons, chasubles, plots...
- Convention ou autorisation de la mairie/le rectorat si nécessaire.
- Accompagnement par un éducateur diplômé.



# Mission 4



## Projet 3

Le club va à l'école

### Indicateurs de réussite

- Nombre d'enfants touchés.
- Nombre de séances organisées.
- Nombre de familles ayant manifesté un intérêt pour le club.
- Nouveaux licenciés issus de l'action.

### Conseils pratiques & adaptations possibles

- Collaborer avec la conseillère technique du District (ex : programme « Le Foot à l'École » FFF).
- Adapter les jeux et exercices à l'âge et au niveau des enfants.
- Prévoir un petit diplôme ou une médaille en fin de cycle.

### Ce que le volontaire va y apprendre

- La gestion d'un projet éducatif avec des partenaires externes.
- La posture d'animation auprès d'un jeune public.
- La coordination logistique d'une action sur plusieurs semaines.
- La valorisation de l'image du club auprès de nouveaux publics.

# MISSION 5



# Mission 5



## Intégration & Mixité

### 1 - Objectif de la mission

Favoriser l'accès de toutes et tous à la pratique du football, quelles que soient les origines sociales, culturelles, géographiques, physiques ou de genre, et faire du club un lieu d'inclusion, de tolérance et d'égalité.

### 2 - Pourquoi proposer cette mission ?

Aujourd'hui encore, de nombreux publics restent éloignés de la pratique sportive : femmes, personnes en situation de handicap, publics issus de l'immigration, seniors, personnes en précarité... Cette mission permet de renforcer l'image du club comme un lieu de lien social, d'accueil et de bienveillance. Elle répond à des enjeux citoyens forts autour de l'égalité, de la diversité et de l'inclusion.

C'est aussi une manière d'identifier des leviers de développement : en attirant de nouveaux publics, le club diversifie ses licenciés, son engagement bénévole, et sa dynamique sociale.

### 3 - Le rôle du volontaire

Le volontaire peut être moteur dans l'identification des publics peu ou pas présents au sein du club. Il peut :

- Contribuer à l'organisation d'événements ouverts à tous,
- Participer à la mise en place d'actions de sensibilisation sur les valeurs du sport (respect, égalité, tolérance),
- Aider à animer des actions spécifiques à destination de publics minoritaires (femmes, personnes en situation de handicap, nouveaux arrivants...),
- Contribuer à des projets de mixité intergénérationnelle, ou interquartiers,
- Renforcer la communication inclusive du club.

### 4 - Les apports pour le club

- Un levier concret pour faire vivre les valeurs d'inclusion prônées par le club et la FFF,
- Une aide précieuse pour structurer des actions d'ouverture vers des publics éloignés de la pratique,
- Un relais local pour développer des partenariats avec des structures médico-sociales, des établissements scolaires ou des associations de quartier,
- Une meilleure cohésion interne, par la mise en lumière des initiatives inclusives du club.



# Mission 5



## Projet 1

### La semaine du football inclusif

#### Résumé du projet

Organisation d'une semaine d'animations thématiques autour de l'inclusion : mixité, handicap, intergénérationnel et parentalité. Chaque jour ou soirée est consacrée à un public différent, avec des activités sportives ludiques et des temps de sensibilisation.

#### Pourquoi ce projet ? (enjeux citoyens)

Ce projet permet de faire vivre concrètement les valeurs d'inclusion, de respect et d'égalité des chances portées par le football. Il vise à déconstruire les représentations, favoriser le lien social et rendre visible l'engagement du club auprès de tous les publics.

#### Activités possibles confiées au volontaire

- Soutien à la conception des animations
- Communication autour de la semaine (affiches, réseaux sociaux)
- Contact avec les partenaires extérieurs (assos handicap, maisons de quartier...)
- Aide à l'accueil du public et à la logistique
- Animation de temps ludiques non sportifs en appui aux équipes

#### Implication attendue du club

- Mobilisation de ses éducateurs pour encadrer les activités
- Mise à disposition des installations
- Appui à la coordination logistique
- Valorisation interne et externe de la semaine

#### Temporalité suggérée

Deux fois dans la saison, entre février et juin (période plus propice aux activités en extérieur)

#### Ressources nécessaires

- Planning de réservation des installations
- Budget animation/sensibilisation si intervenants extérieurs
- Supports de communication

#### Indicateurs de réussite

- Nombre de participants par soirée ou par public
- Diversité des publics présents
- Nombre de retours positifs sur la journée (bilan à chaud)



# Mission 5



## Projet 1

La semaine du football inclusif

### Conseils pratiques & adaptations possibles

Possibilité de regrouper plusieurs thématiques sur une seule journée selon la taille du club. Privilégier les activités simples, ludiques et accessibles à toutes et tous. Adapter le rythme selon les moyens humains.

### Ce que le volontaire va y apprendre

- Sensibilisation à la logistique d'événements
- Connaissance des publics éloignés ou spécifiques
- Organisation d'activités non-compétitives
- Animation en mixité sociale



# Mission 5



## Projet 2

### Mon quartier joue

#### Résumé du projet

Proposition de séances gratuites d'initiation au football, régulières ou ponctuelles, pour les enfants et jeunes du voisinage, non licenciés. Objectif : créer un pont entre le club et sa population environnante.

#### Pourquoi ce projet ? (enjeux citoyens)

Proposition de séances gratuites d'initiation au football, régulières ou ponctuelles, pour les enfants et jeunes du voisinage, non licenciés. Objectif : créer un pont entre le club et sa population environnante.

#### Activités possibles confiées au volontaire

- Distribution de flyers dans les écoles, commerces, structures jeunesse
- Prise de contact avec des partenaires locaux (centres sociaux, maisons de quartier...)
- Aide à l'accueil et l'animation pendant les séances
- Recueil de retours des participants

#### Implication attendue du club

- Encadrement sportif des séances par les éducateurs
- Communication sur les supports du club
- Mise à disposition d'un terrain ou d'un gymnase

#### Temporalité suggérée

Sur 4 à 6 semaines, à raison d'une séance par semaine, ou durant les vacances scolaires

#### Ressources nécessaires

- Flyers, affiches, relai sur les réseaux sociaux
- Matériel sportif de base
- Indicateurs de réussite
- Nombre de nouveaux participants
- Diversité des profils accueillis
- Nombre de jeunes intégrés dans les activités du club à moyen terme



# Mission 5



## Projet 2

### Mon quartier joue

#### Indicateurs de réussite

- Nombre de jeunes non licenciés ayant participé à au moins une séance
- Nombre de partenaires mobilisés (écoles, structures jeunesse, centres sociaux...)
- Taux de fidélisation (nombre de jeunes revenant plusieurs fois)
- Nombre de jeunes nouvellement inscrits au club à l'issue du cycle
- Retours qualitatifs des familles et des encadrants (via mini questionnaire ou échanges)
- Diversité des profils accueillis (âge, genre, quartier, origine sociale)

#### Conseils pratiques & adaptations possibles

Le cycle peut être organisé dans des lieux tiers : city stade, école, etc. Il peut être aussi en format "portes ouvertes".

#### Ce que le volontaire va y apprendre

- Démarchage et communication de proximité
- Création de lien avec des jeunes non licenciés
- Sensibilisation à la question de l'accès au sport pour tous



# Mission 5



## Projet 3

### Les rendez-vous des filles

#### Résumé du projet

Mise en place d'une séance hebdomadaire ou mensuelle réservée aux filles et/ou femmes, débutantes ou non, dans un format ludique, bienveillant et sans enjeu sportif. Possibilité d'y adosser un événement du type "Viens avec ta copine !".

#### Pourquoi ce projet ? (enjeux citoyens)

Malgré l'évolution des mentalités, la pratique du football reste majoritairement masculine. Ce projet vise à lever les freins à l'engagement sportif des filles et femmes dans un cadre rassurant et inclusif.

#### Activités possibles confiées au volontaire

- Création d'affiches et animation des réseaux sociaux
- Lien avec les familles, écoles, structures jeunesse
- Appui à l'organisation logistique
- Animation de jeux et exercices hors sport de compétition

#### Implication attendue du club

- Mise à disposition des installations
- Mobilisation d'un(e) éducateur(trice) sensibilisé(e) à la pratique féminine
- Soutien à la communication

#### Temporalité suggérée

En continu (ex : chaque lundi soir ou samedi matin), complété par une ou deux journées "spéciale" dans l'année

#### Ressources nécessaires

- Terrain ou salle, matériel basique
- Supports de communication (affiches, visuels)

#### Indicateurs de réussite

- Nombre de participantes régulières
- Diversité d'âge et de profils
- Taux de retour positif des participantes



# Mission 5



## Projet 3

### Les rendez-vous des filles

#### Conseils pratiques & adaptations possibles

Possibilité d'associer cette action à un objectif bien-être : relaxation, alimentation, sport-santé. Des mamans ou des salariées locales peuvent être ciblées.

#### Ce que le volontaire va y apprendre

- Animation inclusive et non compétitive
- Organisation de séances orientées public spécifique
- Communication sensibilisante sur les réseaux sociaux

# MISSION 6



# Mission 6



## Club éco-responsable

### 1 - Objectif de la mission

Face aux défis environnementaux, le monde du sport a un rôle à jouer. Les clubs de football, en tant que lieux de rassemblement, d'éducation et de transmission de valeurs, peuvent devenir des relais importants des bonnes pratiques écologiques auprès de leurs membres. Cette mission vise à sensibiliser, informer et accompagner le club dans une démarche éco-responsable progressive, accessible et adaptée à ses moyens.

### 2 - Pourquoi proposer cette mission ?

- Pour renforcer votre engagement citoyen et inscrire le club dans une dynamique actuelle autour de la transition écologique.
- Pour sensibiliser jeunes, parents, dirigeants et bénévoles à des gestes simples mais impactant.
- Pour valoriser les initiatives déjà mises en place dans le club et favoriser l'échange de bonnes pratiques.
- Pour bénéficier d'un accompagnement sur-mesure à travers un volontaire qui agira en appui, à votre rythme.

### 3 - Le rôle du volontaire

- Rechercher et adapter des supports de sensibilisation sur les gestes éco-responsables.
- Valoriser les initiatives existantes du club (réduction des déchets, mobilité douce, économies d'énergie...).
- Aider à concevoir et mettre en place des temps forts : semaine éco-responsable, match vert, etc.
- Participer à la communication du club autour de ses engagements (réseaux sociaux, affiches...).
- Créer du lien avec les parties prenantes (collectivités, associations locales, parents).

### 4 - Les apports pour le club

- Une dynamique environnementale structurée, valorisante et adaptée à vos ressources.
- L'implication de vos membres dans un projet fédérateur et intergénérationnel.
- Une meilleure visibilité sur vos engagements citoyens.
- Des pistes concrètes pour amorcer ou renforcer votre engagement écologique.



# Mission 6



## Projet 1

Mon club s'engage pour la planète

### Résumé du projet

Mise en place progressive d'une démarche de club éco-responsable: réduction des déchets, économies d'énergie, tri des déchets, affichage d'écogestes, actions zéro plastique lors des événements, etc.

### Pourquoi ce projet ? (enjeux citoyens)

Les clubs de football, en tant que lieux de vie fréquentés régulièrement, peuvent être moteurs dans la transition écologique. Sensibiliser l'ensemble des membres aux bons réflexes permet d'avoir un impact direct et mesurable, tout en contribuant à l'éducation des plus jeunes.

### Activités possibles confiées au volontaire

- Réaliser un diagnostic environnemental avec les dirigeants (eau, déchets, énergie...)
- Créer des supports visuels sur les écogestes à afficher dans le club-house
- Mettre en place des zones de tri ou des règles pour réduire les déchets
- Organiser une journée "club zéro plastique"
- Proposer un plan d'action éco-club simple et évolutif

### Implication attendue du club

- Appui des dirigeants pour accéder aux infos (factures, usages)
- Validation des propositions et implication dans leur mise en œuvre
- Valorisation de l'engagement du club sur les réseaux et lors des événements

### Temporalité suggérée

En continu (ex : chaque lundi soir ou samedi matin), complété par une ou deux journées "spéciale" dans l'année

### Ressources nécessaires

- Affiches ou visuels (réutilisables)
- Contenants pour tri (selon les possibilités locales)
- Soutien d'un acteur local (SMEDAR, collectivité)

### Indicateurs de réussite

- Nombre d'actions mises en œuvre
- Réduction visible de certains déchets (ex : bouteilles plastiques)
- Nombre de personnes sensibilisées
- Valorisation sur les outils de communication



# Mission 6



## Projet 1

Mon club s'engage pour la planète

### Conseils pratiques & adaptations possibles

Commencer par des gestes simples : affiches dans les vestiaires, gourdes au lieu de bouteilles, etc. Possibilité de faire signer une charte d'engagement éco-responsable au sein du club.

### Ce que le volontaire va y apprendre

- Diagnostic de terrain et animation d'une démarche collective
- Communication pédagogique et visuelle
- Gestion de projet écologique à l'échelle locale
- Mobilisation d'un collectif autour d'un enjeu commun



# Mission 6



## Projet 2

Sensibiliser aux bons gestes - ateliers verts

### Résumé du projet

Organisation d'ateliers éducatifs réguliers à destination des jeunes du club (ou de leurs familles) autour de thématiques environnementales: tri, gaspillage alimentaire, recyclage, éco-gestes...

### Pourquoi ce projet ? (enjeux citoyens)

Les jeunes sportifs passent plusieurs heures par semaine au club. Intégrer des temps ludiques de sensibilisation permet de développer leur conscience écologique dans un cadre familial, tout en renforçant le rôle éducatif du club.

### Activités possibles confiées au volontaire

- Animation d'ateliers simples à base de jeux ou supports ludiques
- Conception de quiz ou de mini-expositions à afficher dans les vestiaires
- Recueil des idées des jeunes sur des actions à mettre en place
- Appui à l'organisation d'une mini "journée verte" en fin de saison

### Implication attendue du club

- Mise à disposition de salle ou club-house
- Temps dédié dans la semaine (ex : après une séance ou un match)
- Mobilisation des éducateurs pour relayer les messages

### Temporalité suggérée

Un atelier tous les mois, ou durant chaque période de vacances (stage foot)

### Ressources nécessaires

- Fiches pédagogiques, jeux ou vidéos courtes
- Matériel simple : feuilles, feutres, affiches
- Appui d'un partenaire (SMEDAR, association écolo locale)

### Indicateurs de réussite

- Nombre d'ateliers réalisés
- Niveau de participation des jeunes
- Impacts visibles (ex : meilleure gestion des déchets dans le club)



# Mission 6



## Projet 2

Sensibiliser aux bons gestes - ateliers verts

### Conseils pratiques & adaptations possibles

Favoriser une approche ludique (ex: jeu du tri, escape game sur les déchets...). Possibilité de faire intervenir un partenaire expert pour renforcer le message.

### Ce que le volontaire va y apprendre

- Animation de groupe jeune
- Transmission pédagogique adaptée
- Gestion d'un micro-projet éducatif
- Travail en réseau avec partenaires externes



# Mission 6



## Projet 3

Nettoyons nos terrains !

### Résumé du projet

Organisation d'une demi-journée citoyenne de ramassage des déchets autour du stade ou d'un lieu de pratique, avec les licenciés, les familles, les bénévoles et les habitants du quartier. L'action peut être étendue aux abords du stade avec l'accord de la mairie.

### Pourquoi ce projet ? (enjeux citoyens)

Cette action concrète de sensibilisation à l'environnement permet de mobiliser l'ensemble du club autour d'un enjeu collectif : la préservation de notre cadre de vie. Elle renforce l'ancrage local du club, encourage la responsabilité partagée, et crée une dynamique de convivialité et de fierté collective.

### Activités possibles confiées au volontaire

- Coordination logistique de l'événement (repérage du parcours, créneaux, consignes de sécurité)
- Mise en lien avec la mairie et/ou une structure de tri (SMEDAR, service déchets local)
- Création d'affiches et diffusion de l'événement en amont
- Animation d'un stand de sensibilisation au tri ou aux bons gestes écologiques (avec appui)
- Participation à l'accueil et à l'encadrement des participants le jour J

### Implication attendue du club

- Communication auprès des familles et licenciés
- Présence de bénévoles pour encadrer les groupes
- Mise à disposition de sacs, gants, etc. (avec la mairie si besoin)
- Contact avec les services municipaux pour autorisation d'élargissement du périmètre

### Temporalité suggérée

1 à 2 fois par an (printemps ou rentrée). Peut être couplée à une journée portes ouvertes ou fête du club.

### Ressources nécessaires

- Gants, sacs de tri, pinces (si disponibles)
- Affiches de sensibilisation / stand d'information
- Contact avec un prestataire local de gestion des déchets (ex : SMEDAR)

### Indicateurs de réussite

- Nombre de participants (jeunes et adultes)
- Quantité et types de déchets collectés
- Retours des partenaires (mairie, prestataire déchets)
- Engagements pris pour l'avenir (réduction plastique, tri sur événements)



# Mission 6



## Projet 3

Nettoyons nos terrains !

### Conseils pratiques & adaptations possibles

Penser à des points de collecte et de tri bien identifiés. Prévoir une collation responsable (zéro plastique) en fin d'action. Possibilité d'intégrer un atelier éducatif avec les enfants (jeu du tri, quiz, etc.).

### Ce que le volontaire va y apprendre

- Coordination d'un événement éco-citoyen
- Animation autour des enjeux environnementaux
- Travail partenarial avec la mairie et un acteur du tri
- Création de supports de mobilisation

# **Annexe 3**

**Contacts et liens utiles**



- **Contact - District de Football de Seine Maritime**

Lucie LENORMAND - Responsable Politiques Publiques

llenormand@dfsm.fff.fr

07 72 51 18 90

- **Guide des organismes**

<https://www.service-civique.gouv.fr/api/media/assets/document/asc-guide-organisme-2019-web1-1-.pdf>

- **Guide du tuteur**

<https://www.service-civique.gouv.fr/api/media/assets/document/guidedututeur.pdf>

- **Livret d'accueil du volontaire**

<https://www.service-civique.gouv.fr/api/media/assets/document/asc-livret-accueil-organismes-2020.pdf>